# NOUVELLE OFFRE CSE PASSTIME

Le CSE vous propose avec l'application Passtime, de profiter de réductions dans les restaurants, les loisirs et les commerces de l'Oise… et même dans toute la France !

Passtime ce sont des offres découvertes avec des réductions **de 30 à 50%**
et des offres permanentes avec des réductions **de 10 à 30%.**

1. **Offres découvertes (Oise)**

Valables pour une visite dans chaque établissement référencé
Découvrez une sélection de restaurants, commerces et loisirs par le biais de fortes réductions -30% à -50%.

- **Offres permanentes (Oise)**

Valables en illimité à chaque visite dans les établissements référencés.
Découvrez une sélection de restaurants, commerces et loisirs par le biais de fortes réductions -10% à -30%.

- **OFFRES PERMANENTES NATIONALES**

Offres valables à chaque visite dans les établissements référencés,
sur présentation de l'application. Réductions dans les restaurants, commerces, loisirs et hébergements en illimité. De -10% à 30%.

- **Offres web**

Exclusives sur internet : Billetteries en ligne (concerts, spectacles, théâtre, événements sportifs), parcs de loisirs, villages et résidences de vacances, hôtels et appartements, boutiques en ligne (bijoux, cadeaux, box abonnements…), croisières, billets d'avion, etc.

**La carte premium est vendu 89,90€.** (Valable 1 an)

***L'offre privilège exclusive CSE est de 55€.***

**Le CSE participe à hauteur de 30€.**

**Il restera au salarié-e une participation de 25€.**

***Avec les avantages PASSTIME, votre investissement sera rapidement rentabilisé.***

L'inscription se fait au local CE et avec le règlement de 25€.

**Fin des inscriptions le 20 juin 2025**

A découvrir sur https://www.passtime.eu/guide/offer/?sector=32 ou sur le site CSEUNILEVER